

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 40008 Numéro SIREN : 323 859 249 Nom ou dénomination : SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2023 sous le numéro de dépôt 10946

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE – S.D.N"

Société par Actions Simplifiée au capital de € 640 000

Siège Social : 142 rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

323 859 249 RCS ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be a single character or a very fast signature.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12					
Adresse de l'entreprise : Rue Leon Blum		62290 NOEUX LES MINES		Durée de l'exercice précédent *	12				
Numéro SIRET * : 3 2 3 8 5 9 2 4 9 0 0 0 2 7				Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 30062023		N-1 30062022					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	179 971	AG	175 547	4 424	10 575	
		Fonds commercial (1)	AH	176 000	AI		176 000	176 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	5 680 864	AO	946 585	4 734 280	4 764 085	
		Constructions	AP	12 922 960	AQ	5 258 348	7 664 612	4 231 193	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AS	5 693 852	AS	4 264 493	1 429 359	895 618	
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 979 542	AU	5 691 054	1 288 488	1 489 508	
		Immobilisations en cours	AV	3 715 538	AW		3 715 538	3 400 574	
		Avances et acomptes	AX	42 976	AY		42 976		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	832 772	CV		832 772	832 772
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD	1 902 729	BE		1 902 729	1 902 713
			Prêts	BF	251 303	BG		251 303	251 303
			Autres immobilisations financières *	BH	48 395	BI		48 395	48 395
			TOTAL (II)	BJ	38 426 903	BK	16 336 026	22 090 877	18 002 736
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	8 821 945	BU	379 791	8 442 154	7 485 231	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 310 104	BY	38 762	1 271 342	1 430 259	
		Autres créances (3)	BZ	3 982 347	CA		3 982 347	2 453 046	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	8 360 771	CG		8 360 771	8 482 005	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	406 664	CI		406 664	378 551		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	22 881 832	CK	418 553	22 463 279	20 229 092		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	61 308 735	1A	16 754 579	44 554 156	38 231 829		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	299 698	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS SDN				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 640 000.....)			DA	640 000	640 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)			DG	5 303 585	4 389 067
	Report à nouveau			DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 106 326	3 114 838
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	332 984	345 159
	TOTAL (I)			DL	9 446 895	8 553 064
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	419 000	419 636
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	419 000	419 636
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	16 804 199	12 873 452
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	4 979	4 979
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 527 702	8 357 785
	Dettes fiscales et sociales			DY	4 123 743	4 006 583
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 768 693	901 193
	Autres dettes			EA	2 454 773	3 117 876
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	4 172	(2 740)
TOTAL (IV)			EC	34 688 261	29 259 128	
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	44 554 156	38 231 829	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	19 952 190	18 122 270
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		127	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	113 902 885	FB		FC	113 902 885	99 840 776	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	64 306	FE		FF	64 306	72 144	
		FG	6 102 570	FH		FI	6 102 570	4 503 928	
		FJ	120 069 760	FK		FL	120 069 760	104 416 848	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	324 770		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	265 740	641 926	
	Autres produits (1) (11)					FQ	142 309	197 327	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	120 802 579	105 256 100
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	93 489 309	79 915 207	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(1 114 369)	(533 763)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	690 798	869 097	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 603 605	6 323 955	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 727 364	1 675 464	
	Salaires et traitements *					FY	8 722 986	8 083 568	
	Charges sociales (10)					FZ	2 804 359	2 356 790	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	1 390 702	1 269 067
							GB		
							GC	418 553	235 293
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	36 000	84 412
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	101 066	49 620
	Autres charges (12)					GF	115 870 373	100 328 708	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	4 932 206	4 927 393	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GH			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	6 766	34 121	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	48 312	9 271	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN			
	Différences positives de change					GO			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	55 078	43 392	
	Total des produits financiers (V)					GQ			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR	307 009	161 518	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS			
	Différences négatives de change					GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	307 009	161 518	
Total des charges financières (VI)						GV	(251 930)	(118 126)	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	4 680 276	4 809 266	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)									

Désignation de l'entreprise SAS SDN				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4 740	103 375		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	4 001			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	18 364	12 782		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	27 105	116 157		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	13 974	13 634		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	60			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		15 022		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	14 034	28 656		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	13 071	87 501		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	663 753	680 074		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	923 268	1 101 855		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	120 884 762	105 415 649		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	117 778 437	102 300 811		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	3 106 326	3 114 838		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	27 462	42 262	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	43 778	13 766	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1		390 713	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	7 452	2 986	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives		A6		obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels					14 034		27 105	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS SDN										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	353 911	KE		KF	2 060		
CORPORELLES	Terrains				KG	5 680 864	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	6 975 699	KK		KL	2 980 101	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	144 995	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP	1 911 510	KQ		KR	910 655	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS	4 854 091	KT		KU	846 330	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	5 373 439	KW		KX	31 840	
		Matériel de transport *				KY	71 097	KZ		LA	16 784	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 298 203	LC		LD	188 179	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	3 400 574	LI		LJ	3 418 765		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	42 976		
	TOTAL III				LN	29 565 477	LO		LP	8 580 626		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	832 772	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	1 902 713	1R		1S	17			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	299 698	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	3 035 183	LR		LS	17			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	32 954 570	ØH		ØJ	8 582 703		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	355 971	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	5 680 864	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	9 955 800	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	144 995	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH	2 822 165	MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	6 569	MK	5 693 852	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	5 405 279	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	87 881	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	1 486 383	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	3 103 801	NA	3 715 538	NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	42 976	NF	
	TOTAL III				IY		NG	3 110 370	NH	35 035 733	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	832 772	ØZ
Autres titres immobilisés				I1		2B	1	2C	1 902 729	2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	299 698	2G		
TOTAL IV				I3		NJ	1	NK	3 035 199	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	3 110 370	ØL	38 426 903	ØM	

Exercice N clos le : 3 0 0 6 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	167 335	PF	8 212	PG		PH	175 547		
TOTAL I		RK	167 335	RM	8 212	RN		RO	175 547		
Terrains		PI	916 779	PJ	29 806	PK		PL	946 585		
Constructions	Sur sol propre	PM	3 261 212	PN	468 551	PO		PQ	3 729 763		
	Sur sol d'autrui	PR		PS	5 954	PT		PU	5 954		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 394 803	PW	127 828	PX		PY	1 522 631		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 958 473	QA	312 529	QB	6 509	QC	4 264 493		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 384 125	QE	260 471	QF		QG	4 644 596		
	Matériel de transport	QH	3 542	QI	16 384	QJ		QK	19 926		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	865 564	QM	160 968	QN		QO	1 026 532		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	14 784 499	QV	1 382 490	QW	6 509	QX	16 160 479		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	14 951 834	ØP	1 390 702	ØQ	6 509	ØR	16 336 026		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	345 159	TM		TN	12 175	TO	332 984
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	345 159	TS		TT	12 175	TU	332 984
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	413 447	4B	36 000	4C	30 447	4D	419 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	6 189	4P		4R	6 189	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	419 636	TV	36 000	TW	36 636	TX	419 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	222 346	6P	379 791	6R	222 346	6S	379 791
	Sur comptes clients	6T	12 947	6U	38 762	6V	12 947	6W	38 762
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	235 293	TY	418 553	TZ	235 293	UA	418 553
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	1 000 088	UB	454 553	UC	284 104	UD
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	454 553	UF	265 740				
		UG		UH					
		UJ		UK	18 364				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2057 ACD-GROUPE

Désignation de l'entreprise : SAS SDN										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP	251 303	UR	251 303	US		
	Autres immobilisations financières				UT	48 395	UV	48 395	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	61 416		61 416			
	Autres créances clients				UX	1 248 688		1 248 688			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY	1 042		1 042			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	34 192		34 192			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	682 139		682 139			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	435 073		435 073			
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC	1 512 760		1 512 760			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 317 142		1 317 142			
	Charges constatées d'avance				VS	406 664		406 664			
	TOTAUX				VT	5 998 814	VU	5 998 814	VV		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice				VD				
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF	1 069 593				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	16 804 199	2 068 128	8 368 914	6 367 158				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 979	4 979					
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 527 702	9 527 702					
		Personnel et comptes rattachés		8C	2 058 982	2 058 982					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 221 452	1 221 452					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 379	2 379						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	840 931	840 931						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 768 693	1 768 693					
		Groupe et associés (2)		VI	1 175 415	1 175 415					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 279 358	1 279 358					
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2							
		Produits constatés d'avance		8L	4 172	4 172					
		TOTAUX		VY	34 688 261	VZ	19 952 190	8 368 914	6 367 158		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	5 660 737	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 729 863	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2022 (PCG 2022).

Le PCG 2022 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au P3N au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- **Immobilisations financières** :

-> Titres de participations : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Règles et Méthodes Comptables

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise et il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements sont évalués à **422 422 euros** à la clôture de l'exercice.

Cette méthode d'évaluation est celle conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n°2003-R.01 fondée sur IAS 19 version de Mai 2022 (Méthode 1 de la Recommandation de l'ANC n°2013-02 du 07 Novembre 2013).

En cas d'application de la Méthode 2, la méthode d'évaluation retenue est en tout point conforme à la norme IAS 19 révisée et publiée en Juin 2011 (Méthode 2 de la Recommandation de l'ANC n°2013-02 du 07 Novembre 2013) et les engagements sont évalués à **142 014 Euros**.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements de retraite. Les fonds disponibles au 30/06/2023 s'élèvent à la somme de 238 224 €.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun lien n'a pu être établi entre la crise sanitaire liée à la COVID-19 et les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023 en terme d'impact significatif.

En revanche, les comptes de l'exercice ont été impactés par les fortes tensions inflationnistes de la manière suivantes :

- . Hausse du chiffre d'affaires ;
- . Hausse des frais de personnel aux postes "salaires et charges sociales" du compte de résultat ;
- . Hausse des coûts de l'énergie au poste "charges externes" du compte de résultat.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'activité et les résultats du nouvel exercice sont susceptibles d'être impactés :

Règles et Méthodes Comptables

- . par une dégradation potentielle de la situation sanitaire liée à la COVID-19 ;
- . par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie ;
- . par les fortes tensions inflationnistes, accentuées par le contexte international et géopolitique de 2023.

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015. La société AI Développement est la tête de groupe et calcule un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), depuis l'exercice clôturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants:

- Le compte 212000 Agencements et aménagement des terrains;
- Le compte 213150 Ensemble immob. Adm et commercial sur sol propre;
- Le compte 213200 Ensemble immob extension magasin.

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de la durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.

Ils sont comptabilisés au compte 145100.

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - S.D.N."

Société par Actions Simplifiée au capital de € 640 000
Siège Social : 142 rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES
323 859 249 RCS ARRAS

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 JUIN 2023 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à € 3 106 325,55 de la manière suivante, à savoir :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes € 2 599 680,00
- le solde à la réserve facultative € 506 645,55

En conséquence, chaque action donnerait droit à son titulaire à un dividende de € 40,62.

Nous vous rappelons que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2020 :

1 – Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30% regroupant :

* Le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80%, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à € 50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à € 75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;

* Les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 – Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale restera fixée à € 64 000, soit 10 % du capital,
- la réserve facultative sera portée de € 5 303 584,87 à € 5 810 230,42.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été distribués à savoir :

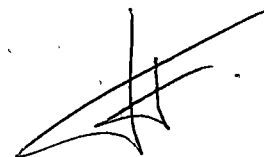
* par décision de l'Assemblée Générale en date du 6 novembre 2020, un dividende global de € 200.000, soit € 31,25 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 12 novembre 2021, un dividende global de € 2 200 320, soit € 34,38 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 16 novembre 2022, un dividende global de € 2 200 320, soit € 34,38 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME



EXEMPLAIRE GREFFE

S D N

**Société par actions simplifiée
au capital de 640 000 €**

Siège social : 142 rue Léon Blum - BP 95
62290 NOEUX LES MINES

SIRET : 323 859 249 00027
APE : 4711F

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2023



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
web : vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE SDN,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 9 novembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SDN, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 2 novembre 2023

VDB ET ASSOCIES

Représenté par :

Rachid AISSAOUI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Rachid AISSAOUI', written over a horizontal line.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✚ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Etats financiers au 30/06/2023

BILAN

Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	179 971	175 547	4 424	10 575
	Fonds commercial (1)	176 000		176 000	176 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 680 864	946 585	4 734 280	4 764 085
	Constructions	12 922 960	5 258 348	7 664 612	4 231 193
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	5 693 852	4 264 493	1 429 359	895 618
	Autres immobilisations corporelles	6 979 542	5 691 054	1 288 488	1 489 508
	Immobilisations en cours	3 715 538		3 715 538	3 400 574
	Avances et acomptes	42 976		42 976	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	832 772		832 772	832 772
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 902 729		1 902 729	1 902 713
	Prêts	251 303		251 303	251 303
	Autres immobilisations financières	48 395		48 395	48 395
TOTAL (II)		38 426 903	16 336 026	22 090 877	18 002 736
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 821 945	379 791	8 442 154	7 485 231
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 310 104	38 762	1 271 342	1 430 259
	Autres créances	3 982 347		3 982 347	2 453 046
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	8 360 771		8 360 771	8 482 005
	Charges constatées d'avance	406 664		406 664	378 551
	TOTAL (III)	22 881 832	418 553	22 463 279	20 229 092
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		61 308 735	16 754 579	44 554 156	38 231 829

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

299 698

299 698

(3) dont créances à plus d'un an

01-03-2023
Commissaire aux Comptes

MUBEX
Market of United Bank of Egypt

Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	640 000	640 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 303 585	4 389 067
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	3 106 326	3 114 838
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	332 984	345 159
	Total des capitaux propres	9 446 895	8 553 064
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques	419 000	419 636
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	419 000	419 636
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 804 199	12 873 452
	Emprunts et dettes financières divers	4 979	4 979
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 527 702	8 357 785
	Dettes fiscales et sociales	4 123 743	4 006 583
	DETTES DIVERSES		
Ecart de conversion passif	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 768 693	901 193
	Autres dettes	2 454 773	3 117 876
	Produits constatés d'avance (1)	4 172	(2 740)
	Total des dettes	34 688 261	29 259 128
	TOTAL PASSIF	44 554 156	38 231 829
Total du bilan en centimes		44 554 155,75	38 231 828,55
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		19 952 190	18 122 270
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			127

SAS SDN
Commissaire aux Comptes

Etats financiers au 30/06/2023

COMPTE DE RESULTAT



Compte de Résultat

1/2

				30/06/2023	30/06/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	113 902 885		113 902 885	99 840 776
	Production vendue (Biens)	64 306		64 306	72 144
	Production vendue (Services et Travaux)	6 102 570		6 102 570	4 503 928
	Montant net du chiffre d'affaires	120 069 760		120 069 760	104 416 848
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			324 770	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			265 740	641 926
	Autres produits			142 309	197 327
Total des produits d'exploitation (1)				120 802 579	105 256 100
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			93 489 309	79 915 207
	Variation de stock			(1 114 369)	(533 763)
	Achats de matières et autres approvisionnements			690 798	869 097
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			7 603 605	6 323 955
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 727 364	1 675 464
	Salaires et traitements			8 722 986	8 083 568
	Charges sociales du personnel			2 804 359	2 356 790
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 390 702	1 269 067
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			418 553	235 293
Dotations aux provisions			36 000	84 412	
Autres charges			101 066	49 620	
Total des charges d'exploitation (2)				115 870 373	100 328 708
RESULTAT D'EXPLOITATION				4 932 206	4 927 393



Compte de Résultat

2/2

		30/06/2023	30/06/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 932 206	4 927 393
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	6 766	34 121
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	48 312	9 271
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		55 078	43 392
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	307 009	161 518
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		307 009	161 518
RESULTAT FINANCIER		(251 930)	(118 126)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 680 276	4 809 266
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	4 740	103 375
	Sur opérations en capital	4 001	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	18 364	12 782
	Total des produits exceptionnels	27 105	116 157
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	13 974	13 634
	Sur opérations en capital	60	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		15 022
	Total des charges exceptionnelles	14 034	28 656
RESULTAT EXCEPTIONNEL		13 071	87 501
PARTICIPATION DES SALAIRES		663 753	680 074
IMPOTS SUR LES BENEFICES		923 268	1 101 855
TOTAL DES PRODUITS		120 884 762	105 415 649
TOTAL DES CHARGES		117 778 437	102 300 811
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 106 326	3 114 838
Résultat de l'exercice en centimes		3 106 325,55	3 114 838,41
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		27 462	42 262
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		43 778	13 766

Etats financiers au 30/06/2023

ANNEXE



Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2022 (PCG 2022).

Le PCG 2022 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

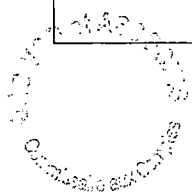
IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.



Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au P3N au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- **Immobilisations financières** :

-> Titres de participations : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Règles et Méthodes Comptables

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise et il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements sont évalués à **422 422 euros** à la clôture de l'exercice.

Cette méthode d'évaluation est celle conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n°2003-R.01 fondée sur IAS 19 version de Mai 2022 (Méthode 1 de la Recommandation de l'ANC n°2013-02 du 07 Novembre 2013).

En cas d'application de la Méthode 2, la méthode d'évaluation retenue est en tout point conforme à la norme IAS 19 révisée et publiée en Juin 2011 (Méthode 2 de la Recommandation de l'ANC n°2013-02 du 07 Novembre 2013) et les engagements sont évalués à **142 014 Euros**.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements de retraite. Les fonds disponibles au 30/06/2023 s'élèvent à la somme de 238 224 €.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun lien n'a pu être établi entre la crise sanitaire liée à la COVID-19 et les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023 en terme d'impact significatif.

En revanche, les comptes de l'exercice ont été impactés par les fortes tensions inflationnistes de la manière suivantes :

- . Hausse du chiffre d'affaires ;
- . Hausse des frais de personnel aux postes "salaires et charges sociales" du compte de résultat ;
- . Hausse des coûts de l'énergie au poste "charges externes" du compte de résultat.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'activité et les résultats du nouvel exercice sont susceptibles d'être impactés :

Règles et Méthodes Comptables

- . par une dégradation potentielle de la situation sanitaire liée à la COVID-19 ;
- . par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie ;
- . par les fortes tensions inflationnistes, accentuées par le contexte international et géopolitique de 2023.

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015. La société AI Développement est la tête de groupe et calcule un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), depuis l'exercice clôturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants:

- Le compte 212000 Agencements et aménagement des terrains;
- Le compte 213150 Ensemble immob. Adm et commercial sur sol propre;
- Le compte 213200 Ensemble immob extension magasin.

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de la durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.

Ils sont comptabilisés au compte 145100.



Capital social

	30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	64 000,00	10,0000	640 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	64 000,00	10,0000	640 000,00

Effectif moyen

	30/06/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	11	
	Professions intermédiaires	29	
	Employés	266	
	Ouvriers		
	TOTAL	306	



Dettes assorties de garanties

1) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition ensemble immobilier

Valeur d'origine 7 000 000 €

Taux E3M + 1,20%

Durée 15 ans

Dernière échéance 30/09/2028

Remboursements constants

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers + Hypothèque à hauteur de 5.026.313€

Montant restant dû à la clôture : 2 585 991.40 €

2) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Création Drive

Valeur d'origine 1 300 000 €

Taux E3M + 1,50%

Durée 12 ans

Dernière échéance 04/2024

Remboursements constants

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Hypothèque à hauteur de 50% du montant du financement

Montant restant dû à la clôture : 116 043 €

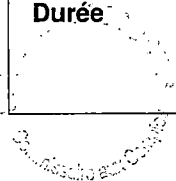
3) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Investissements + acquisition mobilière

Valeur d'origine 2 500 000 €

Taux E3M + 1%

Durée 12 ans



Dettes assorties de garanties

Dernière échéance 06/2027

Remboursements constants avec différé en capital d'un an.

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100% du financement pendant 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF
Caution de Monsieur DESMONT à hauteur de 10% pendant toute la durée du financement

Montant restant dû à la clôture : 948 285.86 €

4) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition mobilière

Valeur d'origine 700 000 €

Taux E3M + 1.05%

Durée 15 ans

Dernière échéance 12/2030

Remboursements constants.

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers à hauteur de l'acquisition

Montant restant dû à la clôture : 361 669.31 €

5) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition immobilière

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux E3M flooré + 0.50 %

Durée 7 ans

Dernière échéance 03/2024

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à la clôture : 110 243.03 €

Dettes assorties de garanties

6) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Travaux magasin
Valeur d'origine 995 046 €
Taux E3M flooré + 0.50 %
Durée 7 ans
Dernière échéance 09/2026

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à la clôture : 469 688.20 €

7) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Portage de terrains
Valeur d'origine 1 500 000 €
Taux 1.10% fixe
Durée 10 ans
Dernière échéance 09/2030

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en garantie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à la clôture : 1 103 787.30 €

8) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Portage de terrains
Valeur d'origine 1 000 000 €
Taux 1.39% fixe
Durée 5 ans

Dettes assorties de garanties

Dernière échéance 09/2025

Remboursements IN FINE 09/2025

Garanties : nantissement du fonds de commerce en garantie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à la clôture : 1 000 000 €

9) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Travaux magasin
Valeur d'origine 1 500 000 €
Taux Euribor 3 mois (flooré à 0) +0.7%
Durée 12 ans
Dernière échéance 12/2032

Garanties : nantissement du fonds de commerce en garantie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à la clôture : 1 208 665.04 €

10) EMPRUNT BPI 3 TRANCHES

Objet : Travaux magasin
Valeur d'origine 1 500 000 €
Taux 0.93%
Durée 12 ans
Dernière échéance 12/2032

Garanties : - nantissement du chef de la société SDN, identifiée par le N°323 859 249 RCS ARRAS, en 8ème rang à hauteur de 1 500 000,00 EUR, en concurrence avec le Crédit Agricole à hauteur de 1 500 000,00 EUR.

- nantissement du fonds de commerce en garantie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du prêt consenti par la Prêteur.

Dettes assorties de garanties

Montant restant dû à la clôture : 1 231 909.91 €

11) EMPRUNT BPI

Objet : EXTENSION RESERVES

Valeur d'origine 1 500 000 €

Taux 0.82% FIXE

Durée 12 ans

Dernière échéance 03/2034

Garanties : - nantissement du chef de la société SDN, identifiée par le N°323 859 249 RCS ARRAS, en 8ème rang à hauteur de 1 500 000,00 EUR, en concurrence avec le Crédit Agricole à hauteur de 1 500 000,00 EUR.

- nantissement du fonds de commerce en garantie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à la clôture : 1 351 770.83 €

12) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : EXTENSION RESERVES

Valeur d'origine 1 500 000 €

Taux E3M + 0.70%

Durée 12 ans

Dernière échéance 06/2034

Remboursements constants.

Garanties : - nantissement du fonds de commerce en concurrence de rang avec BPI FRANCE.

Montant restant dû à la clôture : 1 403 246.27 €

13) EMPRUNT BPI

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Valeur d'origine 400 000 €

Dettes assorties de garanties

Taux Fixe 2.85%

Durée 7 ans

Dernière échéance 04/2030

Garanties : - nantissement du chef de la société SDN, en 11ème rang à hauteur de 400 000€ du fonds de commerce

Montant restant dû à la clôture : 400 000 €

14) EMPRUNT BPI

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Valeur d'origine 1 500 000 €

Taux Fixe 3.99%

Durée 7 ans

Dernière échéance 06/2030

Garanties : - nantissement du chef de la société SDN, en 11ème rang à hauteur de 1 500 000€ du fonds de commerce derrière un cumul d'inscriptions pour un montant global de 19 605 000€, en principal en concurrence avec le CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, qui s'inscrira également en principal à hauteur de 3 000 000€ et avec le CIC Nord-Ouest, qui s'inscrira également en principal à hauteur de 1 800 000€

Montant restant dû à la clôture : 1 500 000 €

15) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Valeur d'origine 3 000 000 €

Taux Fixe 3.99%

Durée 12 ans

Dernière échéance 06/2035

Garanties : - nantissement du fonds de commerce.

Cette garantie viendra en concurrence et au même rang, proportionnellement au montant des créances respectives de la CRCAM Nord de France, du CIC Nord-Ouest et BPI France (prêts consentis pour le même objet) soit à hauteur de 3 000 000€ pour la CRCAM Nord de France, 1 800 000€ pour le CIC Nord-Ouest et à hauteur de 1 500 000€ pour BPI France.

Dettes assorties de garanties

Montant restant dû à la clôture : 3 000 000 €

16) EMPRUNT CIC Nord-Ouest

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Valeur d'origine 1 800 000 €

Taux Fixe 3.58%

Durée 12 ans

Garanties : - nantissement du fonds de commerce.

Cette garantie viendra en concurrence et au même rang, proportionnellement au montant des créances respectives de la CRCAM Nord de France, du CIC Nord-Ouest et BPI France (prêts consentis pour le même objet) soit à hauteur de 3 000 000€ pour la CRCAM Nord de France, 1 800 000€ pour le CIC Nord-Ouest et à hauteur de 1 500 000€ pour BPI France.

Montant restant dû à la clôture : Emprunt non débloqué à la clôture

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

Cautiion en faveur de la SOCIETE DISTRAL

Autorisation comité directeur 09/09/2004 (modifié le 20/09/2007)

Cautiion simple et divise au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'un emprunt de 10.700.000 € remboursable en 180 mois dans la limite de 1.070.000 € et pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs de la société DISTRAL du ratio suivant : CAF/Part à moins d'un an de la Dette à Moyen et Long Terme > 1.

Montant de la caution :	1 070 000.00 €
-------------------------	----------------

Cautiion en faveur de la SOCIETE TILLOY EXPANSION

Autorisation comité directeur 31/01/2008

Cautiion solidaire au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'une facilité de caisse de 5.000.000 € pour une durée indéterminée.
Cautiion limitée à 700.000 €

Montant de la caution :	700 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 24/03/2022

Cautiion solidaire au profit de la Caisse d'épargne en garantie d'un emprunt de 5.400.000 € pour une durée indéterminée.
Cautiion limitée à 103 846 €

Montant de la caution :	103 846.00 €
-------------------------	--------------

Cautiion en faveur de la SOCIETE SEVHOLD

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Cautiion solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	270 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Engagements hors bilan

Cautions solidaire et indivise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	135 000.00 €
-------------------------	--------------

Cautions en faveur de la SOCIETE DESMONT

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Cautions solidaire et indivise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution :	105 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Cautions solidaire et indivise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution :	52 500.00 €
-------------------------	-------------

Cautions en faveur de la SARL TILLOY

Autorisation comité directeur 30/06/2016

Cautions solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 17.800.000 €.

Montant de la caution :	434 146.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur du 22/11/2018:

Cautions solidaire en garantie d'un emprunt total de 8 500 000€ d'une durée de 15 ans (auprès du Crédit Agricole Nord de France pour 1 700 000€).

Montant de la caution :	180 851.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 24/06/2021

Cautions solidaire au profit de EDEL en garantie du remboursement d'un emprunt de 4.000.000 €.

Engagements hors bilan

Montant de la caution :	142.857 €
-------------------------	-----------

Autorisation comité directeur 28/04/2022

Cautions solidaires au profit de la caisse d'épargne, du crédit Agricole, du crédit coopératif et du CIC en garantie d'une ouverture de crédit de 4.000.000 €.

Montant de la caution :	74 074 €
-------------------------	----------

Cautions en faveur de la SAS DOMARLEX

Cautions solidaires au profit de BPI FRANCE en garantie du remboursement d'un emprunt de 6.733.000 € à hauteur de 15% de l'encours cumulé du crédit jusqu'à ce que les sociétés SDH, DOMARLEX et FINANCIERE ALEXANDRE DOMART produisent, après la période de franchise en capital, 5 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans RAN négatif, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée ouvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé du prêt de 6 733 000,00 EUR sur 15 ans, en principal, intérêts, frais et accessoires y compris l'indemnité de remboursement anticipé.

Montant de la caution :	1 009 950.00 €
-------------------------	----------------

Cautions solidaires au profit du crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3 366 500 € à hauteur de 15% de l'encours cumulé du crédit jusqu'à ce que les sociétés SDH, DOMARLEX et FINANCIERE ALEXANDRE DOMART produisent, après la période de franchise en capital, 5 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans RAN négatif, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée ouvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé du prêt de 3 366 500 EUR sur 15 ans, en principal, intérêts, frais et accessoires y compris l'indemnité de remboursement anticipé.

Montant de la caution :	504 975.00 €
-------------------------	--------------

Cautions solidaires au profit du crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3 366 500 € à hauteur de 15% de l'encours cumulé du crédit jusqu'à ce que les sociétés SDH, DOMARLEX et FINANCIERE ALEXANDRE DOMART produisent, après la période de franchise en capital, 5 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans RAN négatif, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée ouvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé du prêt de 3 366 500 EUR sur 15 ans, en principal, intérêts, frais et accessoires y compris l'indemnité de remboursement anticipé.

Engagements hors bilan

Montant de la caution :	504 975.00 €
-------------------------	--------------

Cautiun en faveur de la SAS VIOLAINEDIS :

Autorisation comité directeur du 20/12/2018 :

Cautiun solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 1 500 000€ d'une durée de 12 ans.

Montant de la caution :	225 000.00 €
-------------------------	--------------

Cautiun solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 137 500€ d'une durée de 7 ans.

Montant de la caution :	20 625.00 €
-------------------------	-------------

Cautiun solidaire auprès d'EDEL en garantie d'un emprunt de 137 500€ d'une durée de 7 ans.

Montant de la caution :	20 625.00 €
-------------------------	-------------

Autorisation du comité directeur 27/12/2018 :

Cautiun solidaire auprès d' Edel en garantie d'un emprunt de 2 500 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	375 000.00 €
-------------------------	--------------

Cautiun solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2 345 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	351 750.00 €
-------------------------	--------------

Engagements hors bilan

Cautiun solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt.

Montant de la cautiun :	194 032.00 €
-------------------------	--------------

Cautiun en faveur de la SAS VALDIS :

Autorisation comité directeur du 13/12/2018 :

Cautiun solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 700 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la cautiun :	91 000.00 €
-------------------------	-------------

Cautiun solidaire auprès d'EDEL en garantie d'un emprunt de 700 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la cautiun :	91 000.00 €
-------------------------	-------------

Cautiun en faveur de AIRE DISTRIBUTION :

Autorisation comité directeur du 14/03/2019:

Cautiun solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 770 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la cautiun :	92 400.00 €
-------------------------	-------------

Cautiun solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 300 000€ d'une durée de 3 ans.

Montant de la cautiun :	36 000.00 €
-------------------------	-------------

Cautiun solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un billet de trésorerie de 1 000 000€ d'une durée de 1 an.

Montant de la cautiun :	120 000.00 €
-------------------------	--------------

Engagements hors bilan

Autorisation du comité directeur du 22/11/2018:

Cauton solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 1 000 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	120 000.00 €
-------------------------	--------------

ENGAGEMENTS DONNES PAR SDNE ET REPRIS PAR SDN

Cauton en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cauton solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.100.000 €.

Montant de la caution :	120 750.00 €
-------------------------	--------------

Cauton en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cauton divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.080.000 €.

Montant de la caution :	62 100.00 €
-------------------------	-------------

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cauton divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 €.

Montant de la caution :	41 400.00 €
-------------------------	-------------

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cauton divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un

Engagements hors bilan

emprunt de 1.740.000 €.

Montant de la caution :	100 050.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 08/04/2010

Caution solidaire au profit de la banque EDEL en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 €.

Montant de la caution :	375 000.00 €
-------------------------	--------------

Caution en faveur de la SOCIETE HATTEN

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.500.000 €.

Montant de la caution :	375 000.00 €
-------------------------	--------------

Caution en faveur de la SOCIETE HOLDING SAINT NICOLAS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.530.000 €.

Montant de la caution :	379 500.00 €
-------------------------	--------------

Caution en faveur de la SOCIETE NICOLADIS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.657.000 €.

Montant de la caution :	398 550.00 €
-------------------------	--------------

Caution en faveur de la SOCIETE VIOLAINEDIS

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.347.000 €.

Engagements hors bilan

Montant de la caution :	673 500.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cauton solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.143.000 €.

Montant de la caution :	673 500.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cauton solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 600.000 €.

Montant de la caution :	300 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cauton solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 €.

Montant de la caution :	300 000.00 €
-------------------------	--------------

Cauton en faveur de la SOCIETE AULNOYDIS

Autorisation comité directeur 23/01/2014

Cauton divise et solidaire au profit de credit agricole en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.100.000 €.

Montant de la caution :	465 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Cauton divise et solidaire au profit de finamur en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 18.000.000 €.

Montant de la caution :	2 700 000.00 €
-------------------------	----------------

Cauton en faveur de la SOCIETE TILLOY AYMERIES

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Cauton divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 4.000.000 €.

Montant de la caution :	600 000.00 €
-------------------------	--------------

Cauton en faveur de la SOCIETE FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Engagements hors bilan

Caution divise et solidaire au profit de BPIFrance Financement en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	404 250.00 €
+intérêts, commissions, frais et accessoires	

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	404 250.00 €
+intérêts, commissions, frais et accessoires	

Caution en faveur de la SOCIETE SCAPARTOIS

Autorisation comité directeur du 11 05 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 40 000 000 € remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement jusqu'en décembre 2018 à hauteur de 975 610 € plus intérêts et accessoires.

Montant de la caution :	975 610.00 €
+intérêts, commissions, frais et accessoires	

Autorisation comité directeur du 28 04 2022

Caution solidaire au profit de la caisse d'épargne, du crédit Agricole, du crédit coopératif et du CIC en garantie d'une ouverture de crédit de 27.500.000 €.

Montant de la caution :	509 259.00 €
-------------------------	--------------

Caution en faveur de la SOCIETE VALDIS

Autorisation comité directeur du 30 11 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :	565 500 €
-------------------------	-----------

Engagements hors bilan

Cautiun solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès d'Edel d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la cautiun : 565 500 €

Autorisation comité directeur du 11 01 2018

Cautiun solidaire en garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120 mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la cautiun : 172 250 €

Cautiun solidaire en garantie d'un emprunt auprès d'Edel d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120 mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la cautiun : 172 250 €

Cautiun en faveur de la SOCIETE BARLINDIS

Autorisation comité directeur du 19 12 2019

Cautiun solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3 300 000 € remboursable en 15 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 3 300 000 €

Montant de la cautiun : 3 290 550 €

Engagements hors bilan

Caution solidaire en garantie du remboursement de BPI d'un montant de 1 000 000 € remboursable en 10 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 1 000 000 €

Montant de la caution :	1 000 000 €
-------------------------	-------------

Caution solidaire en garantie du remboursement de CREDIT AGRICOLE d'un montant de 600 000 € remboursable en 10 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 600 000 €

Montant de la caution :	600 000 €
-------------------------	-----------

Caution solidaire en garantie du remboursement de CREDIT AGRICOLE d'un montant de 600 000 € remboursable en 10 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 600 000 €

Montant de la caution :	600 000 €
-------------------------	-----------

Caution en faveur de la SOCIETE VERMELDIS

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 840 000 € remboursable en 15 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 840 000 €

Montant de la caution :	105 000 €
-------------------------	-----------

Caution en faveur de la SOCIETE ELMADIS

Autorisation comité directeur du 08 04 2021

. Caution solidaire et divise de la société ELMADIS au titre des 4 emprunts bancaires d'un montant global de 14 050 000 €, et aux conditions présentées le 8 AVRIL 2021, consentis par les banques désignées ci-dessous (les Prêteurs), dans les proportions suivantes :

Prêteur	Engagement maximum de la Société au titre de la caution solidaire	% des sommes empruntées

Engagements hors bilan

BANQUE CIC NORD OUEST	512 050	11 %
CRCANDF	330 000	11 %
LA BANQUE POSTALE	390 500	11 %
ARKEA BANQUE	312 950	11 %
Total	1 545 500	11 %

- CIC : emprunt de 4 655 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- CRCANDF : emprunt de 3 000 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- BANQUE POSTALE : emprunt de 3 550 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- ARKEA BANQUE : emprunt de 2 845 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).

Cautiion en faveur de la SOCIETE AMANDIS

Autorisation comité directeur du 08 04 2021

. Cautiion solidaire et divise de la société AMANDIS au titre des 4 emprunts bancaires d'un montant global de 27 100 000 €, et aux conditions présentées le 8 AVRIL 2021, consentis par les banques désignées ci-dessous (les Prêteurs), dans les proportions suivantes :

Prêteur	Engagement maximum de la Société au titre de la caution solidaire	% des sommes empruntées
BANQUE CIC NORD OUEST	877 250	11 %
CRCANDF	660 000	11 %
LA BANQUE POSTALE	745 250	11 %
ARKEA BANQUE	698 500	11 %
Total	2 981 000	11 %

- CIC : emprunt de 7 975 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- CRCANDF : emprunt de 6 000 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- BANQUE POSTALE : emprunt de 6 775 000€, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- ARKEA BANQUE : emprunt de 6 350 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).

ENGAGEMENTS RECUS

Autorisation comité directeur 27/05/2010

Engagements hors bilan

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque Edel d'un montant de 1.000.000€.

- caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés SDH, AMANDIS, CARVIDIS et ETADIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires. Elles sont accordées pour toute la durée du financement.

Montant de la caution reçue

1 000 000.00€

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3.500.000€.

- caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 700.000 €
- caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société SDH à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 350.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue

3 500 000.00€

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 2.500.000€.

- caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 500.000 €

Engagements hors bilan

- caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue	2 500 000.00€
-----------------------------	---------------

Caution bancaire reçu N° 10000166789 de la part du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE au profit de la Francaise Des Jeux.

Montant de la caution reçue	55 000.00€
-----------------------------	------------

SÛRETES REELLES CONSENTIES

Autorisation comité directeur 13/04/2012

En garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Mutuel Nord de France de 1.300.000 € d'une durée de 144 mois :

*"Promesse d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble non bâti situé à Noeux Les Mines, cadastré AO 425,427,429,430,431,585,587,589 (situés à Le Rietz), AN 472 (situé à La Pierre au Puits), l'ensemble d'une contenance totale de 72 ares et 62 centiares.

Nantissement du fonds de l'hypermarché.

Montant restant à rembourser au 30/06/2023 :	116 043 €
--	-----------

Autorisation comité directeur 26/09/2013

Engagements hors bilan

Hypothèque des biens suivants à hauteur de 5.026.312€ en garantie d'un emprunt de 7.000.000€ souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France :

*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés AO

29,30,48,137,138,139,140,436,440,441,444,445,447,449,450,452,453,455,456,458,459,461,493,498,499,501 et ZA 27,28,29,30,31,32,33,74,75,78,79,153,156,164,166, l'ensemble d'une contenance totale de 17 hectares 34 ares et 37 centiares.

*Un terrain sis à Noeux Les Mines AO 28 d'une contenance totale de 25 ares et 99 centiares.

*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés ZA

6,7,8,9,10,132,135,138,141,147,150,158,160,162, l'ensemble d'une contenance totale de 6 hectares 24 ares et 36 centiares.

*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 2,3,4,5,6 et 7, l'ensemble d'une contenance totale de 5 hectares, 66 ares et 50 centiares.

*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 8,1 et 10, l'ensemble d'une contenance totale de 3 hectares 54 ares et 32 centiares.

Engagement à hauteur de :	5 026 312.00 €
---------------------------	----------------

Privilège de prêteur de deniers dans le cadre de l'emprunt de 7.000.000 € souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France.

Engagement à hauteur de :	1 973 687.00 €
---------------------------	----------------

Montant restant à rembourser au 30/06/23 : 2 585 991.40 €

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en date du 09 décembre 2013 afin de garantir l'emprunt de 200.000 € contracté par la société SDN Exploitation auprès de la banque Edel.

Engagement à hauteur de :	240 000.00 €
---------------------------	--------------

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce autorisé par le comité directeur en date du 14 mai 2015 afin de garantir l'emprunt de 2.500.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :	2 500 000.00 €
---------------------------	----------------

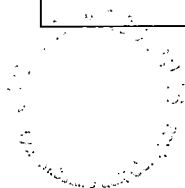
Privilège de prêteurs de deniers autorisé par le comité directeur en date du 19 novembre 2015 afin de garantir l'emprunt de 700.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagements hors bilan

Engagement à hauteur de :	700 000.00 €
---------------------------	--------------

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en rant utile afin de garantir un emprunt de 1.000.000 € contracté par la société SDN auprès de ma banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :	1 000 000.00 €
---------------------------	----------------



Participation SARL Wicola

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : ARRAS B 384 539 672

- CAPITAL	15 000
- RESERVE LEGALE	1 500
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	410 060
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	799 846
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	231 642
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2023	38 549
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL Wicola dans SAS SDN CREDITEUR AU 30/06/2023	216 067
- Observations : date de clôture 30 juin 2023	

Participation SARL GCN

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 505 123 588

- CAPITAL	10 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	91 930
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	9 980
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	125 467
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2023	(17 402)
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL GCN dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/23	143 408
- Observations : date de clôture 30 JUIN 2023	

Participation SAS Barlindis

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 529 375 073

- CAPITAL	540 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	681 330
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.98 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	22 945
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	4 931 246
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2023	(261 734)
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SAS Barlindis dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/2023	889 181
- Observations : date de clôture 30 JUIN 2023	

Etats financiers au 30/06/2023

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

12/07/2023

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	353 911		2 060			355 971
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	353 911		2 060			355 971
CORPORELLES	Terrains	5 680 864					5 680 864
	Constructions sur sol propre	6 975 699		2 980 101			9 955 800
	sur sol d'autrui			144 995			144 995
	instal. agencé aménagement	1 911 510		910 655			2 822 165
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 854 091		846 330		6 569	5 693 852
	Instal., agencement, aménagement divers	5 373 439		31 840			5 405 279
	Matériel de transport	71 097		16 784			87 881
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 298 203		188 179			1 486 383
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	3 400 574		3 418 765		3 103 801	3 715 538
	Avances et acomptes			42 976			42 976
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 565 477		8 580 626		3 110 370	35 035 733
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	832 772					832 772
	Autres titres immobilisés	1 902 713		17		1	1 902 729
	Prêts et autres immobilisations financières	299 698					299 698
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 035 183		17		1	3 035 199
TOTAL		32 954 570		8 582 703		3 110 370	38 426 903

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	167 335	8 212		175 547
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	167 335	8 212		175 547
CORPORELLES				
Terrains	916 779	29 806		946 585
Constructions sur sol propre	3 261 212	468 551		3 729 763
sur sol d'autrui		5 954		5 954
instal. agencement aménagement	1 394 803	127 828		1 522 631
Instal technique, matériel outillage industriels	3 958 473	312 529	6 509	4 264 493
Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 384 125	260 471		4 644 596
Matériel de transport	3 542	16 384		19 926
Matériel de bureau, mobilier	865 564	160 968		1 026 532
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 784 499	1 382 490	6 509	16 160 479
TOTAL	14 951 834	1 390 702	6 509	16 336 026

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2023
Capital social	640 000				640 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	64 000				64 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 389 067	914 518			5 303 585
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	3 114 838	(3 114 838)		3 106 326	3 106 326
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	345 159			(12 175)	332 984
TOTAL	8 553 064	(2 200 320)		3 094 150	9 446 895

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 2 200 320

¹dont dividende provenant du résultat n-1 2 200 320

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 6 352 744

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 6 352 744

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 893 830

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	345 159		12 175	332 984
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	345 159		12 175	332 984
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	413 447	36 000	30 447	419 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités	6 189		6 189	
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	419 636	36 000	36 636	419 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours	222 346	379 791	222 346	379 791
	Sur comptes clients	12 947	38 762	12 947	38 762
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	235 293	418 553	235 293	418 553
	TOTAL GENERAL	1 000 088	454 553	284 104	1 170 537
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			454 553	265 740 18 364	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	251 303	251 303	
	Autres immobilisations financières	48 395	48 395	
	Clients douteux ou litigieux	61 416	61 416	
	Autres créances clients	1 248 688	1 248 688	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 042	1 042	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 192	34 192	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	682 139	682 139	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	435 073	435 073	
	Divers			
	Groupe et associés	1 512 760	1 512 760	
	Débiteurs divers	1 317 142	1 317 142	
	Charges constatées d'avances	406 664	406 664	
	TOTAL DES CREANCES	5 998 814	5 998 814	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	1 069 593		

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	16 804 199	2 068 128	8 368 914	6 367 158
	Emprunts et dettes financières divers	4 979	4 979		
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 527 702	9 527 702		
	Personnel et comptes rattachés	2 058 982	2 058 982		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 221 452	1 221 452		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 379	2 379		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	840 931	840 931		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 768 693	1 768 693		
	Groupe et associés	1 175 415	1 175 415		
	Autres dettes	1 279 358	1 279 358		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	4 172	4 172		
	TOTAL DES DETTES	34 688 261	19 952 190	8 368 914	6 367 158
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 660 737			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 729 863			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		1 199 518
AUTRES CREANCES		1 199 518
409811	Avoirs sur ach.a recevoir	71 443
409821	Avoir fgx a recevoir	7 654
409856	Rist a recevoir centrale	1 058 768
438700	ORG SOC PRODUITS A RECEVOIR	34 192
455870	Cpt courant int à recevoir	27 462



Charges à payer

30/06/2023

Total des Charges à payer		4 427 362
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12 899
168840	Int cour s/emp ets credit	12 899
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		476 865
408101	Fourn fnp achats	52 856
408201	Fourn.fnp.frais generaux	391 655
408511	FRS DEBOURS BILLET VOYAGES	4 497
408512	FRS DEBOURS TOURISME VOYAGES	27 857
Dettes fiscales et sociales		3 490 275
428200	Personnel conges a payer	768 697
428400	Participation à verser	663 753
428610	Intéressement a payer	278 220
428620	Prov pr conv a payer	26 000
428640	Primes bilan à verser	195 000
428680	Pers autres sal a payer RTT	123 302
438200	Org soc charg s/cong a pay	230 609
438600	Charges sociales a payer TA	3 749
438602	CAP - Effort construction	55 148
438605	Forfait social à payer	188 395
438620	Org soc ch s/prime conv a paye	7 800
438640	Charges / primes bilan à verse	83 000
438680	Charges soc/aut sal payer	36 991
448200	Etat chrg fis s/cong a payer	15 374
448600	Etat - charges a payer	12 320
448601	CAP - CFE	91 955
448602	CAP - CVAE	81 407
448603	CAP - TF	189 899
448606	CAP - Organic	80 141
448607	CAP - Tascom	346 430
448608	CAP - TVTS	7 557
448640	CHARGES A PAYER	2 127
448680	Charg fisca/ aut sal a payer	2 402
Dettes fournisseurs d'immobilisation		403 544
408400	Factures d'immobilisations à recevoir	119 481
408401	Fact.non parv. - Frss d'immos	284 063
Autres dettes		43 778
455860	Interets courus s/compte coura	43 778

Charges constatées d'avance

30/06/2023

Charges constatées d'avances			406 664
Charges constatées d'avance - Exploitation			406 664
486101	Achats constatés d'avance	167 811	
486201	Charges constatées d'avance	202 186	
486202	CCA CHANTIER BATIMENT	36 667	



Produits constatés d'avance

		30/06/2023
Produits constatés d'avance		4 172
Produits constatés d'avance - Exploitation		4 172
487000 PRODUIT CONSTATE D AVANCE	4 172	



Produits et Charges exceptionnels

		30/06/2023
Total des produits exceptionnels		27 105
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		4 740
Produit s/exercice anterieur	4 740	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		4 001
Prix de cession immob.cedees	4 000	
Prod cession des immob financ	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		18 364
Reprise amort derogatoire	12 175	
REPRISE S/PROV RISQUE CH EXCEPT	6 189	
Total des charges exceptionnelles		14 034
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		13 974
Amendes, penalites fiscales	1 230	
Indemn litiges prud hommaux	10 741	
PERTE S/EXT ANTERIEUR	2 000	
PERTE EX/ANT.CREDIT CLIENTS	3	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		60
Vnc des immob corporelles	60	
Vnc des immob fin	1	
Résultat exceptionnel		13 071



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	30/06/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		4 680 276	1 089 696	3 590 580
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(650 682)	(166 428)	(484 254)
RESULTAT COMPTABLE		4 029 594	923 268	3 106 326

(1) après retraitements fiscaux.

--

